

L'ÉNERGIE À MONTREUX UNE AVENTURE À SUIVRE



COMMUNE DE
MONTREUX



Cité de l'énergie

GOLD

Montreux

European energy award

MONTREUX, QUALITÉ DE VIE



Jean-Baptiste Piemontesi, Jacqueline Pellet,
Christian Neukomm, Laurent Wehrli, Pierre
Rochat, Caleb Walther, Olivier Gfeller

Cette brochure est imprimée en Suisse sur
du papier Balance Pure (FSC, 100% recyclé) par
l'Imprimerie Dagon SA à Vevey.

Retrouvez cette brochure en format pdf sur :
www.commune-de-montreux.ch/energie

Impressum:

Editeur: Commune de Montreux
Rédaction: Matthieu Chenal, Varietude
Ont contribué: Sophie Borboën, Anne-Rose et
Hassan Lakhdar, Béatrice Merck-Mietta, Pascal
Mullener, Gianfranco Sentinelli, Caleb Walther
Graphisme: Mary & Jo - Studio, Vevey
Crédits images: p.2: Studio Curchod, pp. 4,
9, 11, 13, 15, 19, 20: Teenergy, p. 5: Archives de
Montreux, pp. 7, 9, 14, 16: Commune de Montreux,
p. 9: Maud Rion, pp. 10-11: Planair et Urbaplan

UN PILIER DE L'ACTION COMMUNALE

En 2012, la Municipalité de Montreux s'était engagée à mettre en œuvre une politique communale répondant aux critères du développement durable.

Dans sa déclaration d'engagement, la Municipalité avait défini des objectifs et un programme d'actions dans cinq domaines d'activités, tout en se donnant les moyens d'assurer leur mise en œuvre: économie locale durable, énergie climat, préservation de la qualité du patrimoine, prospérité sociale, participation et communication.

Quelques années se sont écoulées depuis la signature de ce document et, dans le prolongement de l'obtention en 2016 du label Cité de l'énergie GOLD, la Municipalité souhaite aujourd'hui présenter un éventail des réalisations communales dans le domaine « énergie climat ».

Montreux se préoccupe depuis bien longtemps d'une gestion rationnelle et économe des ressources. Cité de l'énergie en 1999 déjà, la Commune a joué un rôle pionnier dans la mise en place d'une politique énergétique moderne et tournée vers l'avenir. La présente brochure montre le chemin parcouru, les réussites exemplaires, les projets ambitieux en direction de la société à 2000 watts et l'implication de tous dans ce processus qui vise à renforcer notre qualité de vie.

Cette brochure a aussi pour objectif de valoriser la participation de toutes les Montreusiennes et de tous les Montreusiens à ce projet commun, et vous donner l'envie d'en faire encore plus pour notre environnement. En effet chaque action, même si elle semble minime, renforce globalement notre engagement envers le climat et démontre notre responsabilité vis-à-vis des générations futures.

Merci donc de votre engagement passé, présent et futur !

Laurent Wehrli, Syndic,
Conseiller national

MONTREUX, UNE CITÉ DE L'ÉNERGIE EN OR

La Commune de Montreux est entrée dans le processus «Cité de l'énergie» en 1997 et a été labellisée la première fois en 1999. Elle fait partie des communes pionnières de Suisse romande. Cette labellisation a été renouvelée en 2002, 2007 et 2011, et couronnée en 2016, par l'obtention du label European Energy Award GOLD.

“ PARTICIPER À LA
RÉSOLUTION
DE LA
PROBLÉMATIQUE
CLIMATIQUE ”

En savoir plus :
www.commune-de-montreux.ch/energie



**TROIS
QUESTIONS
À PASCAL
MULLENER,**
DÉLÉGUÉ
À L'ÉNERGIE

Pourquoi la Commune de Montreux s'est-elle préoccupée très tôt d'énergie ?

La Municipalité de l'époque (1988) s'est rendu compte qu'après le choc pétrolier des années 70, l'énergie serait une préoccupation importante des générations futures. Elle a fait preuve d'un esprit visionnaire, et a mis en avant la volonté d'être exemplaire.

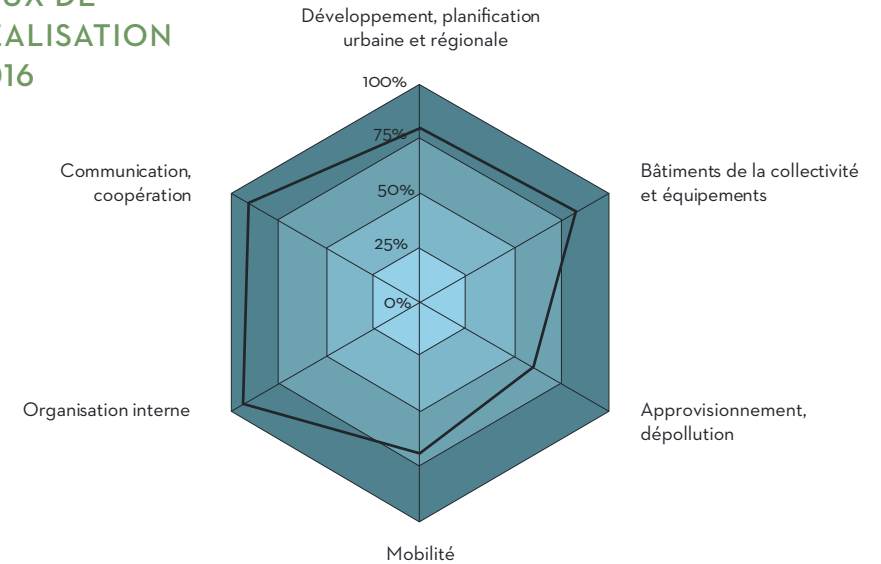
Vous avez créé la cellule énergie à Montreux en 1988. Quelle a été votre première mission d'envergure ?

La mise en place du suivi et de l'optimisation énergétique de tous les bâtiments communaux. En suivant la consommation de nos immeubles et en adaptant le fonctionnement des installations techniques aux besoins des utilisateurs, il a été possible de réduire la consommation de ceux-ci de plus de 20%, sans investissements notoires.

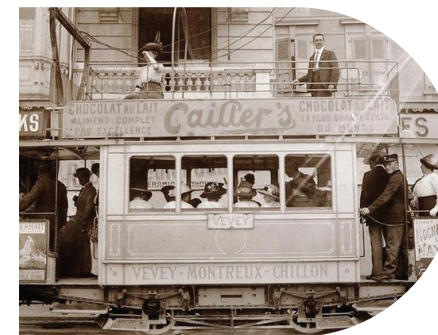
Quel est le projet dont vous êtes le plus fier ?

L'obtention du label Cité de l'énergie GOLD. Celui-ci récompense le travail de plus de 25 ans et couronne une politique énergétique équilibrée. Montreux fait partie des meilleurs dans ce domaine.

TAUX DE RÉALISATION 2016



Le label Cité de l'énergie est un processus global conduisant les communes qui s'y engagent vers une politique durable dans six domaines. En 2016, Montreux a atteint 79,5% de son potentiel d'action.



Le premier tram électrique de Suisse naît à Montreux le 2 mai 1888.

CLIN D'ŒIL HISTORIQUE

La Commune de Montreux a créé sa cellule énergétique en 1988. Elle constitue le point de départ de la politique énergie-climat communale. Toutefois, l'esprit visionnaire en matière d'énergie remonte à un siècle auparavant. Inauguré en 1888, le tramway Vevey-Montreux-Chillon est le premier en Suisse et le deuxième en Europe à fonctionner à l'électricité. La Société électrique de Vevey-Montreux, ancêtre de Romande Energie, était née depuis deux ans afin de produire l'électricité en turbinant l'eau de la Baye de Montreux. L'électrification de l'éclairage public et privé date de la même époque.

SOCIÉTÉ À 2000 WATTS: OBJECTIF DE LA SUISSE

Imaginée au sein de l'école polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), la société à 2000 watts est une question d'équité: comme notre planète dispose de ressources limitées, la population mondiale croissante ne peut espérer conserver un bon niveau de vie que si chaque habitant ne consomme que 2000 watts, au lieu des 5500 watts actuels en Suisse.

“ UN CONCEPT
QUI REFLÈTE
LA VOLONTÉ
DE CONSTRUIRE
UNE SOCIÉTÉ
JUSTE ET
DURABLE ”

Dans le même temps, pour préserver le climat, les émissions de CO₂ doivent se réduire de 8 à 1 tonne par an et par personne.

Chacun sur Terre a droit à la même quantité d'énergie. Or celle-ci est pour l'heure très mal répartie. Un Africain consomme moins de 500 watts, un Américain de plus de 10'000 !

La société à 2000 watts est un modèle pour une consommation d'énergie durable, sans changement fondamental du niveau de vie :

$$\frac{\text{QUANTITÉ TOTALE D'ÉNERGIE PRIMAIRE}}{\text{POPULATION MONDIALE}} = \text{2000 WATTS PAR PERSONNE ET PAR ANNÉE.}$$

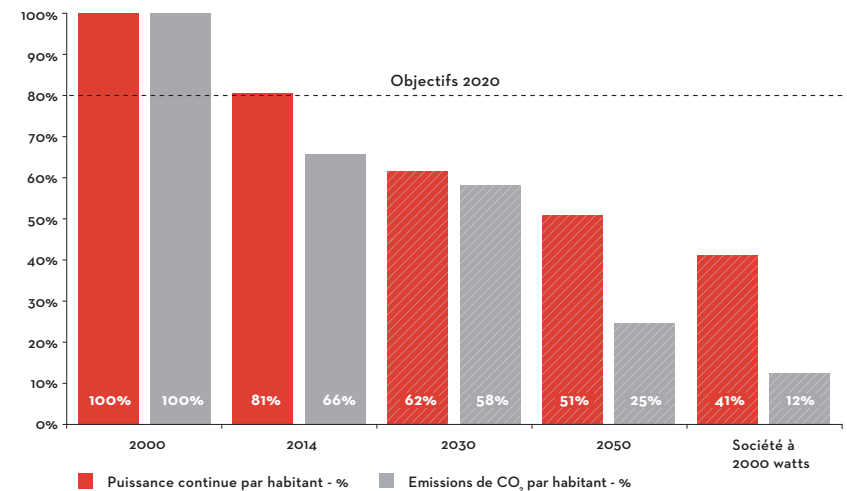
2000 watts, c'est donc la puissance moyenne à disposition de chacun sur Terre, soit une consommation de 17'500 kWh ou 1750 litres de pétrole par personne et par an.

En savoir plus:
www.commune-de-montreux.ch/energie

MONTREUX SUR LA VOIE DE LA SOCIÉTÉ À 2000 WATTS

Le graphique ci-dessous montre la progression effectivement mesurée de la commune de Montreux entre 2000 (année de référence = 100%) et 2014 et les objectifs fixés pour 2030 et 2050 en termes de besoins énergétiques (watts par habitant) et d'émissions de CO₂ (tonnes par habitants).

Evolution de la consommation d'énergie et des émissions de CO₂ par habitant



LA DÉCLINAISON LOCALE

En 2013, Montreux a été sélectionné pour faire partie du projet pilote « Société à 2000 watts » de SuisseEnergie. Si l'objectif des 2000 watts est attendu entre 2050 et 2100, la Commune s'est fixé un objectif intermédiaire de 3500 watts d'énergie primaire par habitant pour 2030.

Sur la base de l'année de référence 2000, Montreux établit régulièrement un bilan de la consommation et des émissions de son territoire.

En 2014, Montreux avait déjà atteint 3864 watts par habitant, à savoir une réduction de 19 % de sa consommation d'énergie et une réduction de 34% de ses émissions de CO₂ par habitant. Les objectifs pour 2020 sont quasiment atteints et la Commune est sur la bonne voie pour atteindre les buts qu'elle s'est fixés. Les principaux efforts doivent se concentrer sur le chauffage des bâtiments puisque le gaz et le mazout représentent encore plus de 50 % de la consommation d'énergie finale du territoire.

LE PLAN DIRECTEUR COMMUNAL DES ÉNERGIES

“VIVRE PLUS LÉGÈREMENT”

Avec son Plan Directeur Communal des énergies (PDCen) validé en 2015, Montreux a voulu dresser un état des lieux de la situation énergétique du territoire communal, en se basant sur les ressources existantes et mobilisables dans le futur (bois, géothermie, rejets thermiques industriels et des eaux usées, eau du lac, solaire, hydraulique), ainsi que sur les infrastructures à développer.

Avec un taux d'indépendance énergétique en 2010 de 9,6% pour l'électricité, de 4% pour la chaleur, le potentiel d'amélioration est conséquent! Mais, dans le même temps, avec 4560 watts/habitant en 2010, Montreux se situait déjà bien en dessous de la moyenne suisse de 6300 watts/habitant. Entre-temps, la valeur est déjà descendue dès 2014 à 3864 watts, objectif prévu initialement pour 2020. Lire pages 6-7

Le PDCen offre à la Municipalité la possibilité de définir à court, moyen et long termes, ses objectifs reliés aux principes de la société à 2000 watts. Véritable outil de conduite stratégique, il permet à la Commune de mettre en oeuvre une politique structurée, qui orientera notre futur énergétique jusqu'à l'horizon 2030.

LES AXES DE MISE EN ŒUVRE

La stratégie adoptée par la Commune repose sur trois axes :

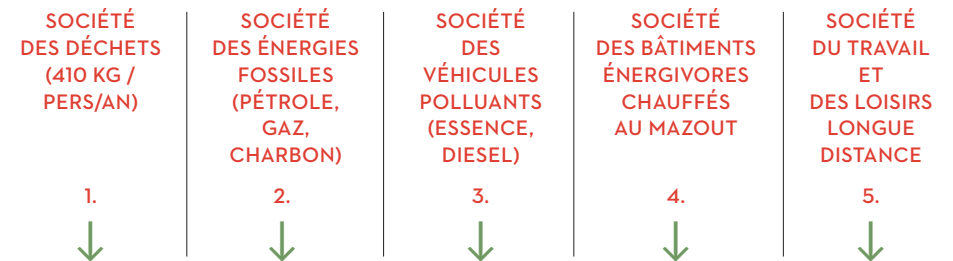
- L'assainissement énergétique des bâtiments – ou comment doubler le taux d'assainissement annuel (de 1 à 2%) en garantissant la qualité des travaux: à long terme 50% d'énergie pour la chaleur pourraient être économisés.
- Le déploiement de réseaux thermiques employant des énergies renouvelables – ou comment remplacer les chaudières à mazout et à gaz par la chaleur de l'eau du lac, des eaux usées, de la géothermie ou du solaire. Lire pages 9-10
- La sobriété et l'efficacité énergétiques – ou comment remplacer les appareils et installations peu performants, sensibiliser la population à diminuer leur consommation et à l'adoption de nouveaux gestes.

En savoir plus :

www.commune-de-montreux.ch/pdcomenergie

COMMENT ATTEINDRE LA SOCIÉTÉ À 2000 WATTS ? MONTREUX MULTIPLIE LES PISTES

ACTUELLEMENT : SOCIÉTÉ À 3864 WATTS



DEMAIN : SOCIÉTÉ À 2000 WATTS



OBJECTIF : DÉPASSER LES 60 % DE DÉCHETS RECYCLÉS (MOYENNE SUISSE 54 %), LE RESTE EST VALORISÉ THERMIQUEMENT ET LE COMPOST TRANSFORMÉ EN BIO-GAZ
www.commune-de-montreux.ch/dechets

RÉSEAUX THERMIQUES FONCTIONNANT AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Lire pages 10-11



VÉLOS EN LIBRE SERVICE ET BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUES

Lire pages 16-17



180 INSTALLATIONS SOLAIRES PRIVÉES ET 26 CHAUFFAGES AU BOIS SOUTENUS DEPUIS 2009

Lire pages 18-19



LA COMMUNE RÉPOND AUX ATTENTES D'UNE SOCIÉTÉ DU TEMPS LIBRE OÙ L'ON PEUT SE DÉTENDRE PRÈS DE CHEZ SOI

www.commune-de-montreux.ch/sport

RÉSEAUX THERMIQUES CHAUD / FROID (HORIZON 2020)

OBJECTIF

Le bilan énergétique de la commune fait apparaître la nécessité de substituer les énergies fossiles par des énergies renouvelables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la chaleur. L'analyse des besoins énergétiques du territoire montre que trois zones disposent de densité énergétique propice au déploiement d'un réseau thermique (chaud/froid).

Pour atteindre les objectifs de la société à 2000 watts, il sera indispensable de développer ces trois zones avec ce type de réseau.

L'étude réalisée sur la zone de Montreux (2) démontre que la demande potentielle de chauffage et de froid permettrait de mettre en place un réseau particulièrement rentable. En valorisant l'eau du lac par des pompes à chaleur, la baisse des rejets de gaz à effet de serre serait significative.

En savoir plus:

www.commune-de-montreux.ch/pdcomenergie



**“ LA RÉALISATION
DE CES RÉSEAUX
PERMETTRAIT
DE COUVRIR
60% DE LA
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE
DU TERRITOIRE. ”**

Plusieurs agents énergétiques renouvelables sont disponibles sur le territoire:

- le bois;
- la chaleur des eaux usées de la STEP;
- les nappes phréatiques;
- le solaire thermique;
- la géothermie faible profondeur;
- l'eau du lac;
- la géothermie profonde.

LES RÉSEAUX EXISTANTS À MONTREUX

Plusieurs petits réseaux de chaleur et un de froid sont déjà en activité depuis plusieurs années à Montreux et ont grandement contribué à la labellisation de la commune comme Cité de l'énergie. On peut notamment citer les installations de chauffage au bois des bâtiments de la voirie à Chailly et le réseau Karmalabo qui chauffe la piscine de la Maladaire, l'établissement horticole de la Karma et l'EMS de Burier (puissance 700 kW). La plus ancienne installation est la station de pompage de l'eau du lac (photo ci-dessous). Elle permet, depuis 1988, de climatiser le Centre des congrès 2m2c ainsi que le complexe du Montreux Palace, son wellness, le Petit Palais et la Villa Florentine.



SUIVI ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Avec près de 300 objets immobiliers dont environ 200 bâtiments, Montreux possède un vaste patrimoine. Depuis 1988, la Commune procède à un suivi énergétique: sur tous les immeubles importants, il y a une saisie hebdomadaire des consommations de chaleur, d'électricité et d'eau avec analyse des indices énergétiques. Cela permet non seulement de détecter les anomalies, d'identifier les bâtiments peu performants mais aussi d'établir un bilan des émissions de gaz à effet de serre du patrimoine bâti.

Cette surveillance et les travaux d'assainissements qui en ont découlé ont permis de faire d'importantes économies, tant au niveau énergétique que financier, et d'éviter d'émettre des milliers de tonnes de CO₂. En effet, depuis 1988, la surface de référence de tous les bâtiments communaux s'est étendue de 66 %, sans que la consommation d'énergie pour les chauffer n'augmente. Elle a même tendance à diminuer.

C'est cette expérience acquise dans la gestion des bâtiments que la Commune souhaite partager avec les propriétaires privés et les entreprises à travers le soutien financier des bilans énergétiques, de l'optimisation et du suivi des consommations.

Lire page 18

SUR LE TERRAIN

Le chauffage au bois du service de la voirie et celui de la piscine de la Maladrière et de l'établissement horticole de la Karma, le couplage chaleur-force de la piscine, les extensions Minergie des collèges de Montreux-Est et Montreux-Ouest, la surélévation du collège d'Etraz et de Chernex et l'agrandissement des vestiaires du stade de La Saussaz ont jalonné 30 ans de réalisations nouvelles et de rénovations.

“ PASSER
DE LA THÉORIE
À LA
PRATIQUE ”

En savoir plus:

www.commune-de-montreux.ch/energie



La nouvelle Maison de Quartier à Clarens est labellisée Minergie ECO

JAMAN 8

La Maison de Quartier à la rue de Jaman 8 à Clarens est un lieu multiculturel et intergénérationnel, qui abrite plusieurs salles polyvalentes, un vaste foyer, un espace administratif, un centre de loisirs, un restaurant scolaire et des salles de classes. Mis en service en 2015, ce bâtiment est labellisé Minergie ECO, label qui privilégie le respect de l'environnement et l'amélioration de la qualité de vie. Il est chauffé aux pellets et alimente également le collège Vinet voisin, ce qui permet d'économiser environ 320'000 kWh/an de chauffage au gaz. Le toit est doté d'une installation photovoltaïque de 122 m² (20 kW, production couvrant les besoins de 4,5 ménages).

EN ROUTE VERS LA CLASSE A !

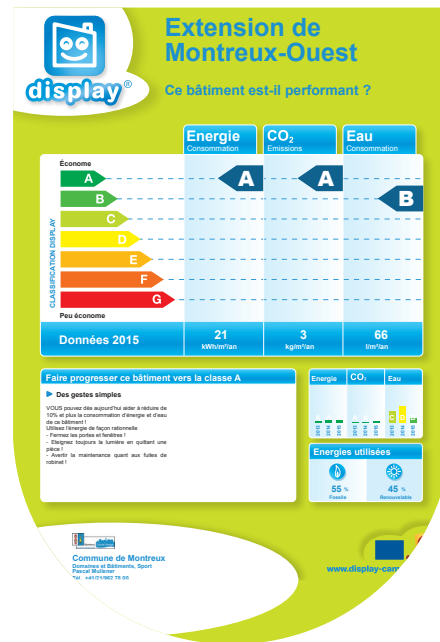
Montreux participe depuis 2006 à la campagne européenne Display®, qui encourage les autorités locales à afficher les performances énergétiques et environnementales de leurs bâtiments publics. Tous les bâtiments propriété de la Commune ont ainsi été examinés sur leur consommation d'énergie, d'eau et d'émission de CO₂. Tous ont été affichés selon le principe de l'étiquette énergétique, même ceux ayant de mauvais résultats !

Ces posters, mis à jour et affichés chaque année, permettent d'observer l'évolution des consommations et les améliorations effectuées. C'est également un moyen de sensibiliser la population sur ses propres consommations, en donnant des informations et des conseils pour une utilisation plus rationnelle de l'énergie. Les concierges ont été formés pour jouer ce rôle de médiateurs auprès des utilisateurs des bâtiments.

Selon les consommations mesurées en 2016, 28% de la surface des bâtiments est en classe A, et 33% en classe B, soit plus de 50% exemplaires, en termes de performances énergétiques.

“ LES BÂTIMENTS
MONTREUX
DE QUOI ILS
SE CHAUFFENT ”

Montreux ne se limite pas à une gestion efficace de l'existant, mais planifie aussi des nouveaux quartiers. Le futur bâtiment communal à affectation mixte qui verra le jour à côté de la gare, répondra à des exigences énergétiques et environnementales très sévères. Le quartier des Grands-Prés à Baugy, prévu sur des parcelles communales, devra obtenir la certification « Site 2000 watts ».



Poster Display de l'extension Minergie du collège Rambert



Installation photovoltaïque du collège Rambert

COLLÈGE RAMBERT

L'établissement scolaire Rambert à Clarens est constitué de trois bâtiments qui sont tous d'une efficacité énergétique remarquable. Si un seul d'entre eux a obtenu le label Minergie à sa construction, ils rivalisent tous avec les performances de ce standard. Le bâtiment le plus ancien a vu ses façades préfabriquées complètement démontées et remplacées par de nouvelles façades ayant

un haut degré d'isolation. La salle de gymnastique a aussi été complètement assainie au niveau thermique. Surtout, ce complexe est aujourd'hui équipé de la plus grosse installation photovoltaïque du territoire communal. D'une puissance de 208 kW, elle cumule une surface de 1200 m², produisant de quoi alimenter 65 ménages.

En savoir plus :

www.commune-de-montreux.ch/display

LA RECONQUÊTE DE LA PROXIMITÉ

En savoir plus:

www.commune-de-montreux.ch/mobilite

LES OFFRES DE MOBILITÉ ALTERNATIVE



Qu'est-ce que la mobilité combinée? C'est la possibilité donnée à chacun de décider quels sont les modes de déplacement les plus adaptés pour tel ou tel trajet. A Montreux, les parkings d'échange reliés aux transports publics (Chailly, Clarens, Territet), les emplacements Mobility (Clarens gare, Montreux gare, Montreux marché), les bornes de recharge (P+R Chailly, Palace, Montreux marché, parking Donner) et les stations de vélos en libre service offrent des solutions intéressantes pour limiter le trafic motorisé individuel.



TROIS QUESTIONS À CALEB WALTHER,

MUNICIPAL EN CHARGE DU DICASTÈRE PATRIMOINE, SPORT ET MOBILITÉ

Quels sont les principaux enjeux de la mobilité sur le territoire communal?

On dit souvent que le centre est congestionné et c'est rarement vrai. Par contre, il est certain que si nous voulons améliorer la qualité de vie et diminuer les nuisances, c'est mieux s'il y a moins de voitures. Nous ne voulons pas restreindre l'accessibilité mais faciliter le transfert modal et la mobilité douce pour les courtes distances.

Quelles sont les actions prioritaires?

Elles se concentrent sur plusieurs axes: le renforcement de l'offre des bus et des trains, notamment en soirée, le week-end ou lors des manifestations, et l'amélioration de la vitesse commerciale en travaillant sur l'infrastructure: sites propres, arrêts, nouveau parking d'échange à Chailly avec fréquence des bus à 10 minutes aux heures de pointe. Rappelons aussi que la commune subventionne à hauteur de à hauteur de 300.- CHF les titulaires d'abonnements annuels de transports publics. Nous avons également en cours un plan de mobilité scolaire, pour sécuriser les cheminements et diminuer le nombre des parents-taxis. Un plan de mobilité douce est à l'étude pour améliorer les

itinéraires piétons et vélo, en supprimant les points noirs et en misant sur la signalisation. Et enfin, il y a l'encouragement des plans de mobilité d'entreprises, à commencer par celui de l'administration communale, en cours.

Qu'est-ce qui marque un tournant à Montreux en matière de mobilité?

L'arrivée du vélo électrique, qui permet d'augmenter le rayon d'action des cyclistes. Grâce à notre subvention, on voit davantage de vélos en ville mais aussi dans les hauteurs. L'effet sympathique du vélo devrait se renforcer avec les quatre premières stations de vélos en libre service de Vélospot, dont le nombre va rapidement doubler.

“ LA MOBILITÉ DOUCE FONCTIONNE AUSSI EN PENTE RAIDE ”

FONDS POUR L'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Montreux encourage l'utilisation rationnelle de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables. Le Fonds pour le développement durable (FDD) apporte un soutien financier aux habitants et aux entreprises qui réalisent les projets suivants :

- capteurs solaires thermiques
- cellules photovoltaïques
- chauffage au bois
- pompe à chaleur en remplacement d'un chauffage électrique
- bâtiment Minergie, Minergie P et Minergie A
- vélo électrique
- bilan énergétique
- assainissement énergétique
- suivi énergétique pour les gros consommateurs
- plan de mobilité d'entreprise
- action en faveur du développement durable
- tavillons, anseilles et bardeaux
- analyse électrique et optimisation pour les entreprises

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour alimenter le FDD, une taxe de 0.2 ct/kWh est perçue sur l'électricité consommée sur le territoire communal. Depuis 2009, le Fonds est à la disposition

des habitants et des entreprises – pour autant que leur projet soit implanté sur le territoire communal et qu'il remplisse les conditions du règlement. Plus de 900 bénéficiaires peuvent témoigner de la simplicité des démarches !

ET ÇA MARCHE !

Le montant total des subventions accordées varie d'une année à l'autre, avec un record de 280'000 CHF en 2016. Depuis 2009, près de 1,7 million de CHF a été distribué. La subvention la plus populaire est celle des vélos électriques : 580 vélos soutenus entre 2009 et 2017. Les aides les plus importantes ont été versées pour les 86 bilans énergétiques et les 175 installations solaires (thermiques et photovoltaïques).

“ UN COUP
DE POUCE POUR
PRENDRE LES
BONNES
DÉCISIONS ”

DEUX TÉMOIGNAGES

“Comme tavillonneur, j'ai rénové beaucoup de toitures de chalets d'alpages de la Commune de Montreux, mais aussi de privés qui peuvent bénéficier depuis peu des subventions communales. Le tavillon, c'est la meilleure toiture en montagne, pour l'isolation, la légèreté, la durabilité. La subvention permet d'avoir des prix concurrentiels. J'ai pu aussi bénéficier du fonds communal pour les panneaux solaires installés sur le toit de mon entreprise. A titre privé, j'ai construit en 2013 une maison en bois aux Avants avec un chauffage aux pellets. Grâce à la subvention communale, on peut espérer un retour sur investissement sur 25-30 ans.”

FLORIAN DESPOND,
TAVILLONNEUR À CHAILLY



“Notre maison a été entièrement rénovée en 2015. C'est aujourd'hui une maison Minergie, très bien isolée, avec une chaudière à pellets et trois panneaux solaires thermiques. Grâce à eux, on a suffisamment d'eau chaude sanitaire pour couper le chauffage dès le mois de mai. Une maison Minergie est un peu complexe à restaurer et plus chère, mais grâce aux subventions, c'est financièrement encourageant. Et on consomme peu : avec seulement 1400 CHF de pellets, on a pu tenir deux hivers. Ce ne sont pas des solutions d'avenir, mais des solutions du présent !”

FLORENCE, TIMOTHÉE ET ALEXANDRE
HERZOG VIVENT À GLION

En savoir plus :
www.commune-de-montreux.ch/fdd



L'ÉNERGIE À MONTREUX A DE MULTIPLES VISAGES.

RETROUVEZ CES ACTEURS DANS
LES FILMS SUR L'ÉNERGIE ET
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

WWW.COMMUNE-DE-MONTREUX.CH/VIDEOS



AGENDA 21

